

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue le **lundi, 25^e jour du mois de mars 2013**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à ou vers 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié par le courrier en date du 21 mars 2013. Sont présents à la séance :

- monsieur Hugues Grimard, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2013-80

RENONCIATION A L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation transmis le 21 mars dernier en acceptant de modifier l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

- Pacte rural, volet local : acceptation d'un projet

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée.

2013-81

AUTORISATION POUR FERMETURE DE PARTIES DE RUES - COURSE A PIED DE LA MARCHÉ POUR LA SANTÉ

CONSIDÉRANT la demande adressée à la Ville d'Asbestos par le comité organisateur de la Marche pour la santé;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau volet à la marche pour la santé a été créé pour sa 3^e édition, soit une course à pied;

CONSIDÉRANT que pour assurer la sécurité des coureurs et obtenir une couverture d'assurance adéquate, une autorisation doit être donnée par la Ville d'Asbestos pour l'obtention d'un permis pour événements spéciaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos donne son accord pour la fermeture partielle de rues lors de la tenue de la course à pied organisée par le comité organisateur de la Marche pour la santé le samedi, 1^{er} juin 2013 entre 15h 45 et 17h 30, comme suit :

Fermeture complète de la rue de 15h 45 à 16h 40

Fermeture partielle de la rue (la voie descendante) de 16h 40 à 17h 30

- 1^{re} Avenue (entre le parc du Centenaire et le boulevard du Conseil)

Fermeture d'une seule voie de 15h 45 à 17h 30

- Boulevard du Conseil - la section allant vers le sud (entre la 1^{re} Avenue et le chemin St-Georges-Nord)
- La 249 (entre le chemin Laroche et le boulevard du Conseil)

Adoptée.

2013-82

PACTE RURAL, VOLET LOCAL : ACCEPTATION D'UN PROJET

Dans le cadre du Pacte rural, volet local, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos recommande le projet du Club Optimiste d'Asbestos pour un montant de 10 000 \$, projet visant leur relocalisation au Centre de loisirs Notre-Dame de Toutes-Joies. Que la Ville d'Asbestos confirme sa contribution financière au projet pour un montant de 3 000 \$ et son implication en main d'œuvre pour la démolition des murs.

Adoptée.

2013-83

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ayant tous été discutés, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé et résolu qu'elle soit levée à 19 h 40.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPLÉANT

/LG